



ANNEXE X

FEUILLET 5 - plan parcellaire 2

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS
 RÉSEAU ARTÉRIEL - VILLE DE QUÉBEC

CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS
 ET VÉHICULES OUTILS

(À L'EXCEPTION DE LA LIVRAISON LOCALE)

APPLICATION DE L'INTERDICTION
 À DES PÉRIODES DÉTERMINÉES:

BOULEVARD LOUIS-XIV ENTRE L'AVENUE LARUE
 ET LA RUE DE LA SÉRÉNITÉ
 DU LUNDI À SAMEDI 21H00 À 6H00
 ET LE DIMANCHE DE 0H00 À 24H00

ÉCHELLE= 1:10000

DATE: 20 SEPTEMBRE 2013

FICHER: Inf camions véhicules outils-rés art VQ-Beauport-annexe X feuillet 5 - pp2.dgn